

Rapport public Parcoursup session 2025

LEGTPA Brioude-Bonnefont - Site de Fontannes - BTS - Agricole - Gestion forestière

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

LEGTPA Brioude-Bonnefont - Site de Fontannes - BTS - Agricole - Gestion forestière (5407)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 9%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 29%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
LEGTPA Brioude-Bonnefont - Site de Fontannes - BTS - Agricole - Gestion forestière (5407)	Jury par défaut	Autres candidats	5	95	80	59	4
		Bacheliers professionnels toutes séries	9	76	58	58	3
		Bacheliers technologiques toutes séries	10	90	67	67	3

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
LEGTPA Brioude-Bonnefont - Site de Fontannes - BTS - Agricole - Gestion forestière (5407)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	26	20	16	0	0 %
			Masculin	69	60	43	4	100 %
			Total	95	80	59	4	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	8	6	6	1	33,3 %
			Masculin	68	52	52	2	66,7 %
			Total	76	58	58	3	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	20	16	16	1	33,3 %
			Masculin	70	51	51	2	66,7 %
			Total	90	67	67	3	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
LEGTPA Brioude-Bonnefont - Site de Fontannes - BTS - Agricole - Gestion forestière (5407)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	1	1	0	0	0 %
				Sans mention	30	23	16	1	25 %
				AB	38	35	24	2	50 %
				B	15	15	13	1	25 %
				TB	6	6	6	0	0 %
				Total	90	80	59	4	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	1	0	0	0	
				AB	4	0	0	0	
				Total	5	0	0	0	
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	3	2	2	0	0 %
				Sans mention	22	11	11	2	66,7 %
				AB	28	22	22	1	33,3 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				B	19	19	19	0	0 %
				TB	4	4	4	0	0 %
				Total	76	58	58	3	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	41	27	27	3	100 %
				AB	35	29	29	0	0 %
				B	11	9	9	0	0 %
				TB	2	2	2	0	0 %
				Total	90	67	67	3	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
LEGTPA Brioude-Bonnefont - Site de Fontannes - BTS - Agricole - Gestion forestière (5407)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	55	53	51	3	75 %
			En réorientation	19	17	5	0	0 %
			Non scolarisés	15	9	2	0	0 %
			Scolarité étrangère	5	0	0	0	0 %
			Autres	1	1	1	1	25 %
			Total	95	80	59	4	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	71	57	57	3	100 %
			En réorientation	3	1	1	0	0 %
			Non scolarisés	2	0	0	0	0 %
			Total	76	58	58	3	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	77	60	60	2	66,7 %
			En réorientation	6	5	5	1	33,3 %
			Non scolarisés	5	1	1	0	0 %
			Autres	2	1	1	0	0 %
			Total	90	67	67	3	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
LEGTPA Brioude-Bonnefont - Site de Fontannes - BTS - Agricole - Gestion forestière (5407)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	72	56	56	3
			Autres doublettes	16	11	11	0
		Baccalauréat Professionnel	Gestion des milieux naturels et de la faune	35	28	28	3
			Autres spécialités	39	30	30	0

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
LEGTPA Brioude-Bonnefont - Site de Fontannes - BTS - Agricole - Gestion forestière (5407)	Jury par défaut	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	81,8 %	83,6 %	83,6 %	100 %
		Autres doublettes	18,2 %	16,4 %	16,4 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Spécialité significative	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
LEGTPA Brioude-Bonnefont - Site de Fontannes - BTS - Agricole - Gestion forestière (5407)	Jury par défaut	Gestion des milieux naturels et de la faune	47,3 %	48,3 %	48,3 %	100 %
		Autres spécialités	52,7 %	51,7 %	51,7 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats dans certaines matières.	moyenne de classe dans la matière. Rang du candidat	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences d'organisation et d'autonomie. Capacités d'analyse et d'argumentation.	Autonomie dans le travail. Capacité à poursuivre vers l'enseignement supérieur. Capacité à corréler formation et projet professionnel.	Très important
Savoir-être	Rigueur. Travail en équipe. Se montrer engagé et volontaire face à la formation. Esprit d'initiative.	Comportement en cours et hors cours. Capacité à s'accrocher malgré les difficultés.	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Présence aux JPOs ou forums. Projet motivé.	Cohérence entre la formation et le projet professionnel. Avis du chef d'établissement d'origine sur la capacité à poursuivre dans cette formation.	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Capacité à se mobiliser hors cours.	Engagement citoyen et associatif.	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Biologie/Ecologie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)

Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Territoires et technologie (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

- Notes insuffisantes, au regard de la moyenne de classe, dans certaines matières dominantes du BTSA ciblé, ne permettant pas la mise en réussite future.
- Motivation peu marquée ou non en cohérence avec cette spécialité de BTSA, méconnaissance des contenus de formation. Projet insuffisamment étayé.
- Appréciations des professeurs sur l'absence de sérieux et d'engagement dans le travail.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

- Constitution d'une commission pédagogique (Enseignant coordonnateur + CPE + Directrice Adjointe), étude de chaque dossier -
Critères pris en compte : Motivation (argumentation) / Projet professionnel/Capacité à se projeter. Participation aux JPOs / Forums. Contacts pris avec l'établissement /Résultats scolaires/ Appréciations (bulletins / fiche avenir)

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les projets de formation motivés et argumentés sont essentiels à l'étude des dossiers et doivent être adaptés à la filière demandée. Les candidats doivent mesurer l'importance de leur projet professionnel et de leur motivation, qui peuvent compenser lors de la commission d'étude, des résultats un peu justes. L'appui de leurs enseignants, dans la rédaction de ce document, est précieux. Les candidats ont encore des difficultés à comprendre l'importance des résultats de la classe de 1ère dans la constitution de leur dossier. Il ne doivent pas hésiter à étayer la partie "activités" qui témoigne d'un engagement ou de toute expérience.

Signature :

Jean-François BESSON,
Chef d'établissement de l'établissement LEGTPA
Brioude-Bonnefont - Site de Fontannes